

Suivi des recommandations de l'AGA 2025*



Association québécoise
des retraité(e)s des secteurs
public et parapublic

Projet de relève bénévole — Bénévole de l'année

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M. Jean Laflèche, accompagné de M^{me} Johanne Caouette-Doucet (Montréal) : souhaitent présenter une proposition qui a été formulée par tous les membres du conseil régional, à l'exclusion de Jean-Pierre Beaumont, le président régional, à l'effet d'amender une décision prise par le conseil d'administration au sujet de la valorisation du bénévolat à l'AQRP. Ils mentionnent que tous les bénévoles sont récompensés annuellement par un dîner qui est amplement mérité. Ils font la lecture de la proposition ; laquelle prévoit de laisser aux régions le soin de déterminer quels sont les meilleurs outils pour motiver et soutenir les bénévoles, et de déterminer les tâches qui leur incombent, sans nommer un ou une bénévole de l'année.

M^e Bourdages invite les membres à voter.

Résultat : POUR avec un appui très fort

Suivi :

Résolution CA 2026-03-25 (08) :

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil régional de Montréal concernant le bénévole de l'année, déposée lors de l'AGA 2025;

CONSIDÉRANT que les régions pourraient ne pas souhaiter procéder à cette nomination chaque année;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu de laisser la décision, de nommer ou non un bénévole de l'année, à la discrétion des régions. Toutefois, lorsqu'une région procède à une telle nomination, elle doit assumer l'achat d'un cadeau d'une valeur de 50 \$ et le remboursement se fera à même le budget spécial prévu dans le projet.

(modification de la résolution du CA 2024-12-11 [08])

Promotion de l'AQRP

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M. Stephen Burke (Québec-Ouest) : propose que l'AQRP maintienne les interventions télévisuelles qui font en sorte de faire connaître l'Association et ses avantages grâce au porte-parole de l'AQRP, et ce, dans le but de faciliter le recrutement. M. Roy lui répond qu'au CA du 11 juin, il a été question du sujet et il a été convenu qu'une rencontre *Zoom* sera organisée avec les conseils régionaux de manière à bien les préparer pour véhiculer ce qu'est l'AQRP, ce qu'elle permet de faire, ses avantages et les bénéfices pour la société.

M^e Bourdages demande le vote.

Résultat : POUR avec un appui unanime

Suivi :

Plusieurs interventions et placements publicitaires ont été faits en cours d'année, notamment à *Salut Bonjour*.

Projet P.L.A.C.E.S. dans le *Reflets*

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M^{me} Linda Riverin (Saguenay–Côte-Nord) : demande s'il serait possible, dans une prochaine parution de la revue *Reflets*, d'inclure un texte à propos du projet P.L.A.C.E.S., afin que tous les membres de l'AQRP connaissent cette initiative. M. Roy lui répond que, dans la revue, chaque région a sa page régionale et il suggère que la région écrive ce texte dans sa page.

M^e Bourdages demande le vote.

Résultat : POUR avec un appui unanime

Suivi :

La région de l'Abitibi-Témiscamingue a publié des articles à ce sujet dans les parutions du *Reflets* de décembre 2025, mars 2026 et juin 2026. Les articles sont disponibles en ligne (page *Reflets régional* de l'Abitibi-Témiscamingue, accessible sur le site Web de l'AQRP).

Documents présentés à l'AGA

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M. Gérard Schafroth (Mauricie) : souhaite adresser ses félicitations pour la qualité des documents reçus, mais il est d'avis que le montage graphique devrait être allégé en prenant soin de mettre plus de textes sur les pages et moins d'images. M. Roy lui répond que son commentaire est reçu et il rappelle les propos de M^{me} Guay sur le virage numérique en cours, tout en conservant le choix des membres qui souhaitent avoir le papier et ceux qui sont plus à l'aise avec le format électronique.

M^e Bourdages demande le vote sur la proposition faite par M. Schafroth.

Résultat : POUR avec un appui très fort

Suivi :

Initiatives mises de l'avant pour réduire le papier :

- Choix des participants de recevoir ou non les exemplaires papiers sur place, lors de l'AGA, ou consulter les documents sur le site Web de l'AQRP
- Impression de tous les documents présentés à l'AGA en noir et blanc, recto verso, à l'exception du bilan.

Documents informatifs pour les membres non informatisés

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M^{me} Julie Rajotte (Centre-du-Québec) : Elle est responsable du site Web pour le Centre-du-Québec et demande si l'AQRP souhaite développer des formations ou des initiatives pour former les membres non informatisés à utiliser Internet, ce qui leur permettrait de connaître le blogue, les balados, etc., de l'AQRP. Elle se dit prête à partager ses idées et vouloir s'impliquer pour le développement de ces outils. M^{me} Guay lui répond que c'est une excellente recommandation et qu'elle note sa demande.

Le vote est demandé.

Résultat : POUR avec un appui très fort

Suivi :

Après analyse, plusieurs formations informatiques semblables sont déjà offertes par des organismes, comme la FADOQ, les autres associations et les bibliothèques. Donc, il n'y aura aucun développement pour le moment.

Tirage moitié-moitié

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M^{me} Sylvie Aumais (Lanaudière) : suggère à l'AQRP de faire un tirage moitié-moitié, comme celui organisé par la FADOQ sur la plateforme Rafflebox, pour bonifier les services et programmes offerts aux membres et contribuer à la défense des droits. M^{me} Guay lui répond qu'une vérification avait déjà été faite, il y a quelque temps, auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, qui nous avait confirmé que l'AQRP ne pouvait pas faire de tirages de la sorte en tant qu'OSBL en défense des droits. Cependant, étant donné que la FADOQ a organisé un tel tirage, il y a environ un mois, une seconde vérification peut être faite auprès de la Régie pour savoir si les règles ont changé.

Le vote est demandé :

Résultat : POUR avec un appui très fort

Suivi :

Résolution CA 2025-09-10 (09) :

- SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, il est unanimement résolu : d'approuver la recommandation de la direction générale concernant l'organisation d'un tirage moitié-moitié à l'échelle provinciale pendant l'année financière en cours.

Bilan du premier tirage :

Gagnante : Chantal D. Lachance, membre de la Montérégie (secteur Longueuil)

Revenus totaux du tirage : 36 845,00 \$

Montant pour la gagnante : 18 422,50 \$

Revenus nets pour l'AQRP après déduction des frais : 13 986,49 \$

Les revenus nets serviront pour la mise à jour du site Web de l'AQRP.

Bilan du deuxième tirage — édition printemps 2026 :

Gagnante : Hélène Fortin, membre du Bas-Saint-Laurent (secteur Rimouski)

Revenus totaux du tirage : 34 190 \$

Montant pour la gagnante : 17 095 \$

Revenus nets pour l'AQRP après déduction des frais : 12 994,57 \$

Les revenus nets serviront au développement de conférences.

Fraudes faites envers les aînés sur les achats en ligne et appels malveillants reçus de diverses compagnies

Extrait du procès-verbal de l'AGA 2025 :

M. Gérard Schafroth (Mauricie) : souhaite mentionner qu'il est préoccupé par la question des fraudes faites envers les aînés sur les achats en ligne et sur les appels téléphoniques malveillants reçus de diverses compagnies. Il souhaite que l'AQRP focalise davantage sur ce dossier, qui pourrait devenir un moyen de faire connaître l'AQRP au grand public. M. Roy mentionne que ça fait partie des préoccupations de l'AQRP et qu'une capsule éducative d'Option consommateurs est déjà disponible sur le site Web traitant des achats en ligne. Plusieurs régions ont aussi organisé des conférences à propos de ce sujet. Sa demande sera évaluée par le comité de défense des droits qui se réunira au mois de septembre pour élaborer son plan de travail pour l'année en cours.

Suivi :

Initiatives mises de l'avant en lien avec la fraude :

- Autorité des marchés financiers tient un kiosque au salon des exposants lors de l'AGA
- Conférence Web sur les fraudes financières le 11 mars 2026 (148 membres y ont assisté)
- Partage de documentation et promotion sur Facebook

* Ce suivi exclut les réponses formulées aux membres par les différents intervenants de l'AQRP, pendant la période de questions de l'assemblée générale annuelle 2025.